

Aménagement de la place de Coo

Visite de terrain – GT de la CLDR – 13 05 2025 / Compte-rendu

Explication

L'analyse d'un espace a pour but de mettre en évidence les points importants dont il faut tenir compte dans un futur aménagement. Ce sont les enjeux. Une fois identifiés, ils doivent être transmis à l'auteur de projet qui devra les intégrer dans la conception de son projet pour y apporter une réponse. Sur base de l'analyse préalable que vous avez réalisée, nous vous invitons à cocher, dans ceux listés ci-dessous, les 5 à 10 enjeux qui vous semblent les plus importants pour l'espace analysé.

Les personnes présentes lors de la visite expriment leur ressenti actuel au sujet de la place de Coo :

Alors que le cadre tout autour de la place de Coo est assez exceptionnel de par la présence de l'Amblève, la cascade, la forêt, les restaurants, ... la place n'est rien d'autre qu'un parking de voitures qui agit négativement sur l'esthétique du site.

La place a un potentiel esthétique et présente un intérêt important pour le développement d'activités diverses au profit des villageois, touristes et commerçants.

1. Les usagers, les activités et les fonctions de cet espace

La fonction journalière de la place de Coo est l'offre de parkings utilisés par les travailleurs des différents commerces de Coo et les touristes (HORECA, Plopsa, gîtes, train touristique, ...). Il n'y a presque pas de rotation de voiture en journée. Le premier arrivé prend la place et y reste en général la journée entière.

La place est sporadiquement utilisée pour la fête du village de Coo (2^e WE de Juillet) et le Marché de Noël (décembre).

Une partie de la place est également occupée par une terrasse HORECA modulée et adaptée en cours de la saison touristique.

Et pour Demain ?

Seules quelques places de parking PMR devraient persister. La place pourrait être surélevée d'environ 50 cm, à la hauteur du muret en pierres (côté Amblève), pour donner une vue sur la rivière et sécuriser les occupants de la place de la circulation routière.

L'espace devrait être partagé entre les différents usagers et équipés par des aménagements **adaptables et modulables** pour répondre aux besoins sans cesse évolutifs tout au long de l'année touristique.

- Des surfaces de terrasses HoReCa équitables entre les différents café-restaurant
- Espaces de jeux et de détente pour tous : espace de jeux pour enfants, terrain de pétanque, des bancs, ... des tables de pique-nique ne sont pas souhaitées
- Fleurissements dans des bacs déplaçables
- Prévoir des taques amovibles dans le sol pour pouvoir monter par exemple une « tonnelle » (tente tipi stretch) pour des occasions festives qui seront organisées par les associations locales et l'HoReCa
- Parking vélo et bornes de rechargement vélo (il y en a déjà, mais peut-être faut-il les déplacer ?)

- Quelques places parking PMR

!\ il est constaté un manque de toilettes publiques dans Coo. Ça ne veut pas dire qu'il faut des toilettes publiques sur la place, mais en avoir à disposition pas trop loin.

2. Les ambiances et caractéristiques de cet espace

Actuellement la place est un espace minéral entouré d'ambiances pittoresques ponctuelles : vue sur l'Amblève, vue sur la cascade, vue sur la colline forestière, vue sur les parapentes qui décollent.

Et pour Demain ?

La volonté est de faire de la place un élément également pittoresque, comme le reste des ambiances qui l'entourent.

Sont cités pour exemple :

- Zone où le piéton est prioritaire sur la voiture = « Espace partagé ». **Aucune information dans ce sens au niveau des échevins**
- Une fontaine sur la place ou sur l'Amblève
- Rehausser le niveau de l'Amblève pour en faire un plan d'eau plus calme (voir Contrat de Rivière et CENN)
- Eclairer le pont de la cascade, les arbres situés entre la place et l'Amblève
- Espace couvert démontable (tipi stretch). Surtout pas de toiture fixe !
- Emplacement pour placer le sapin de Noël
- Prises de courant pour alimenter les événements festifs
- Instaurer une charte entre HoReCa pour homogénéiser le mobilier de terrasse (cfr à Dinant)

La place devra pouvoir continuer à accueillir la fête de Coo et le Marché de Noël qui proposent notamment carrousel, pêche aux canards, patinoire, chalets, ...

3. Les éléments naturels

Actuellement, 6 bouleaux pleureurs et un saule sont situés entre l'Amblève et le muret qui borde la place. Des vasques de fleurs placées en hauteur sur les lampadaires de la rue sont très bien entretenus par la Commune. La proximité immédiate de l'Amblève et la vue sur la colline boisée confère un cadre naturel alors que toute la place est entièrement minéralisée.

Et pour Demain ?

Plus de fleurs et des végétaux sont souhaités mais uniquement dans des grands bacs à fleurs déplaçables et modulables pour répondre au mieux aux usages variés de la place.

4. Les éléments construits

Sur la place le seul élément construit est le muret de 50-60 cm de hauteur situé le long de l'Amblève pour « sécuriser » le site. La place est entièrement couverte de bitume. Les bâtiments autour de la place sont constitués selon les cas de briques, de pierres, de crépis blanc, de colombages, les toits sont en tuiles ou en ardoises. Il ne ressort pas une homogénéité caractéristique dans le bâti, de matériaux ou des teintes dominants.

Et pour Demain ?

La future place pourrait être surélevée à la hauteur du muret le long de l'Amblève (50-60cm). Remblayé la place ne serait peut-être pas autorisé (zone inondable) mais la poser sur pilotis serait une piste à explorer.

!\ « La place n'est jamais inondée. Lors d'intempéries et d'inondations par débordement ou ruissellement, le relief de

la place et les voiries avoisinantes font que les eaux s'évacuent naturellement sans inonder la place. »

Côté route, le fait de surélever la place permettrait de sécuriser la place contre des véhicules. Des rampes d'accès PMR devraient être installés à divers endroits pour faciliter la mobilité à travers la place.

5. La mobilité au sein de l'espace

Les aménagements pour piétons sont actuellement absents, les véhicules à moteur roulent beaucoup trop vite. La route est en zone 30 km/h, mais il faudrait 15km/h. Il y a un sentiment général d'insécurité.

Des parking vélos et bornes de rechargement sont présents.

La place offre actuellement une quarantaine de places parking voiture dont 2 PRM, et des espaces motos.

Le prix du parcètre vient de passer à 12.5€/jour. Les touristes cherchent à se garer au moins cher et certains occupent des places de riverains, ce qui posent parfois problème de cohabitation.

Et pour Demain ?

Mettre la place en « zone piétonne » est souhaitable. Seules quelques places de parking PRM devraient rester sur la place (côté cascade). Le grand parking le long du canal offre environ 180 places et n'est jamais rempli. Les places de parking supprimées sur la place de Coo ne poseront pas de problème vu ce grand parking, les places disponibles le long la Nationale et sur le parking de Plopsa.

Les parking motos sont à réfléchir, les motards apprécient de garder une vue sur leur véhicule, mais pour garder la place harmonieuse il faudrait également les diriger vers le grand parking.

La promenade autour du tour du lac (4,5km) est accessible aux PMR mais n'est pas mis en valeur actuellement.

6. L'équipement de l'espace public

L'espace est actuellement équipé de poubelles, panneaux signalétiques, panneaux d'information, poteau d'éclairage, stationnement vélo, borne de rechargement vélo, borne incendie et vasques florales.

Le tout est bien adapté, de bonne qualité, en nombre suffisant et bien entretenu par la commune.

Et pour Demain ?

Des bancs, de l'éclairage supplémentaire, de la végétation amovible et un espace de jeux familial sont vivement souhaité.

La cascade n'est pas annoncée sur les panneaux signalétiques actuels, beaucoup de touristes demandent où elle se trouve => Ajouter une signalétique pour la cascade.

Des tables de pique-nique ne sont pas souhaitées.

7. Conclusion

L'enjeu est de faire de cette place un endroit central pour la vie villageoise et l'accueil des touristes en proposant des lieux de détente, de repos et de jeux modulables qui permettront à des événements de plus grande ampleur de s'y installer de façon éphémère.

L'intégration paysagère des éléments est essentielle pour être en harmonie avec le cadre de l'Amblève, la cascade et la colline boisée toutes proches.